

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 4

Artikel: Architectes et ingénieurs

Autor: Lods, Marcel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Architectes et ingénieurs

par Marcel Lods

43

La complexité des grandes œuvres contemporaines exige impérieusement la collaboration d'hommes de formations différentes.

Le fait est, depuis longtemps, reconnu dans de nombreux domaines.

Il en va tout autrement en ce qui concerne le bâtiment. Récemment, encore, au cours d'un colloque de techniciens, le vieux débat sur la hiérarchie «ingénieur-architecte» a été repris.

L'évocation des arguments cent fois ressassés montre que l'expérience des faits n'a servi de rien.

Comment ne pas voir que le talent, disons même le génie d'un seul homme, ne suffit plus et que la besogne solitaire d'un Pascal, d'un Pasteur, d'un couple comme Pierre et Marie Curie, ne peut désormais mener à son terme une recherche d'une certaine classe.

Il y faudra la collaboration de techniciens venus d'horizons divers.

De nombreuses expériences confirment cette doctrine.

Nous pouvons en citer une.

Alexandre Fleming, l'inventeur de la pénicilline, ne parvint à l'utilisation pratique du médicament qu'après qu'une équipe de chimistes et d'industriels en eut permis la mise au point et la fabrication industrielle.

Il en va de même pour des objets – pourtant plus simples

centre de la vie familiale, dégagée au lendemain de la Libération dans la conception des logements, nous avons vu juste sans conteste. Il est vrai qu'il paraît maintenant nécessaire d'avoir un local destiné à «l'audition» de ce spectacle, et une autre pièce où pourront se réfugier ceux qui ne veulent pas suivre les émissions. Ainsi en reviendra-t-on, d'une autre manière, à l'idée «Salon-salle à manger», sous un autre angle, des appartements «bourgeois» de jadis.

Avec cette intrusion du bricolage, dans l'ère des loisirs dans laquelle nous pénétrons, il faudra que les architectes retiennent l'idée supplémentaire de la salle de bricolage, nécessaire aux familles. Ce qui ne simplifie pas la mission des hommes de l'art, déjà fort occupés à répondre aux problèmes posés par des financements toujours trop étriqués.

Mais, sans conteste, la question ainsi posée méritera bien de recevoir une réponse pratique.

«La Journée du Bâtiment.»

que les bâtiments: auto, avion, véhicules sur coussin d'air – que sais-je encore...

Il serait grand temps d'appliquer les mêmes conclusions au métier des bâtisseurs.

A l'exception des seuls pays où l'être humain ne dispose pas du minimum de calories nécessaires pour subsister, le domaine bâti sous toutes ses formes est le besoin primordial de l'homme.

Besoin d'autant plus urgent qu'il n'a pas été – à beaucoup près – considéré depuis bientôt un siècle – en fonction de sa véritable importance.

Nous sommes, aujourd'hui, submergés par l'abondance tandis que le domaine bâti en est réduit à se contenter de l'insuffisant et du périmé.

Si l'on admet la gravité d'un tel problème, comment perdre son temps à des discussions byzantines sur la discrimination hiérarchique des membres de l'équipe chargés du travail?

Hiérarchie nécessaire, certes, mais qui apparaîtra d'elle-même sans qu'il soit besoin de décerner titres et galons. Elle naîtra de la personnalité des participants, de la valeur de leur formation, de leur faculté de travail, de la clarté de leur jugement...

Il n'est pas exclu qu'au cours d'une même besogne, la direction soit alternativement le fait de l'un ou de l'autre. Il va de soi que la recherche d'un parti de plan a, toutes choses égales, bien entendu, plus de raisons d'être menée à bien par l'architecte qui y aura été entraîné, tandis que les calculs justifiant telle ou telle solution technique seront logiquement le fait de l'ingénieur.

Mais les prérogatives de chacun ne sauraient être définies **a priori**.

Il resterait, en tout état de cause, le cas des individus particulièrement doués, voyant parfois plus clair dans la discipline qui n'est pas la leur que certains spécialistes **a priori** mieux informés.

Rappelons-nous les discussions homériques soutenues par l'architecte Frank Lloyd Wright contre les scientifiques relativement aux qualités des points d'appui tronconiques et rappelons-nous aussi la qualité architecturale des admirables croquis de ponts de Freyssinet précédant souvent les calculs capables de les justifier.

Les avantages de la collaboration sont grands.

L'examen d'une question considérée sous un autre angle élargit toujours le point de vue.

Il arrive, de ce fait, que l'idée d'un des partenaires modifie la conception de l'autre...

La planification régionale du territoire

par Giuseppe Patané, architecte, Genève

44

Telle hypothèse de forme, venue d'une préoccupation purement architecturale, engagera les calculs dans une voie nouvelle; telle étude de résistance de matériaux, ressortissant à des principes purement scientifiques, amènera à admettre une modification de la forme architecturale.

C'est donc d'un échange d'idées, d'un travail en commun sur un même problème, de la modestie obligée provoquée par le heurt avec les mêmes difficultés abordées simultanément par les deux partenaires, que sortira la collaboration étroite seule capable de permettre la découverte de la meilleure solution.

Il est un cas qui illustre bien cette façon de voir.

C'est celui de l'homme qui vient de disparaître, l'ami avec qui j'ai travaillé durant quelque vingt années, Wladimir Bodiatsky.

Des qualités multiples, rarement réunies chez un même homme, lui permettaient d'inventer et de calculer la structure entièrement originale du palais rond proposé au concours de l'OTUA, de discuter des mérites d'un plan d'ensemble, de critiquer l'aspect plastique d'un bâtiment ou de dessiner des portraits prodigieusement ressemblants de Sive, de Bijvoet, de moi-même, au moment où nous étions réunis en Dordogne pendant l'occupation.

Ses dons étaient tellement évidents, tellement exceptionnels, que lui, ingénieur, fut choisi comme patron par les jeunes architectes et qu'il corrigea dans un atelier, en commun avec l'architecte Camelot, les projets d'élèves de l'Ecole des beaux-arts, le tout après avoir, trente ans plus tôt, dessiné un avion, connu sous le nom d'«avion Maillet»...

Bien entendu, nous n'aurons pas toujours la chance de trouver des hommes aussi exceptionnels que Bodiatsky...

Mais un fait demeure: l'intérêt de l'affrontement dans le travail de disciplines diverses.

Au moment où est posé, tout particulièrement en France, le vaste problème de l'équipement du pays en bâtiments de toutes natures, capables d'accomplir exactement et complètement le rôle qu'exige d'eux la civilisation présente – et plus encore celle qui suivra – efforçons-nous de mettre en œuvre les moyens les plus efficaces.

Un espoir très grand est permis.

Une action des responsables est engagée.

Ne laissons pas échapper l'occasion...

Il n'est pas prouvé qu'elle se représentera.

«Moniteur des travaux publics et du bâtiment.»

Lors de la première session, en mars 1963, du Groupe de travail de la rénovation urbaine et de la planification du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification de la Commission économique pour l'Europe (CEE), il fut décidé de faire une enquête dans divers pays sur la rénovation urbaine dans ses rapports avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Un rapport vient de sortir de presse; on peut se procurer ce document ST/ECE/HOU/24 – N° de vente 66.II.E/Min. 18 – New York, 1966, au prix de 1 \$ des Etats-Unis.

Dans ce rapport, on a commencé par examiner la notion de région et celle de planification régionale (chapitre I). Le chapitre II traite de la portée et des objectifs de la planification régionale du territoire d'après les monographies nationales parvenues au Groupe de travail. Il contient une analyse des rapports entre la planification régionale du territoire et la planification économique régionale. Le chapitre III aborde les aspects administratifs de la planification régionale du territoire, avec une section consacrée à la recherche.

Ces trois chapitres constituent la première partie de l'enquête; ils sont destinés à servir d'introduction aux monographies nationales résumées dans la seconde partie.

L'enquête repose sur les monographies des pays suivants: Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Allemagne de l'Ouest, Biélorussie, Ukraine, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et URSS.

Qu'entend-on par «région»? Une région délimitée pour l'approvisionnement en eau peut être différente de celle qui correspond à l'approvisionnement en électricité, au réseau routier ou au système d'évacuation des eaux usées.

La notion de région dépend dans une grande mesure du régime économique, politique et social du pays. Mais s'il est difficile de définir une région, on peut dire que c'est avant tout une zone où il est possible d'évaluer correctement les rapports mutuels entre les facteurs géographiques, économiques, sociaux et autres. Ces facteurs sont soumis à des fluctuations constantes, de sorte que la délimitation d'une région doit être constamment réexaminée.

Il est par conséquent difficile de donner à la *planification régionale du territoire* une définition qui puisse s'appliquer à tous les pays.